D.E.M.A.II.N

COLLÈGE - LYCÉE - VOIE PROFESSIONNELLE

EDITION **NANCY-METZ**

N°18 Septembre 2021

ISSN 2649-1516

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIER - APPRENTISSAGE - INCLUSION - INNOVATION - NUMÉRIQUE

P.23

Actualité numérique Nancy-Metz

Évolution des espaces scolaires pour favoriser les apprentissages

SOMMAIRE

2 **Sommaire**

3 **Editorial**

4 **En #bref et en #breves**

5 **Dossier**
Elections des délégués de classe

9 **La chronique des faits internationaux**

12 **#Examens**
baccalauréat GT 2022: le contrôle continu devient la règle

14 **#Orientation**
les enseignants parlent de l'apprentissage à leurs élèves, mais le connaissent-ils suffisamment ?

16 **Ecole inclusive**
Une société inclusive INSHEA

18 **Dossier Éco-conso**
Lutter contre la perte et le gaspillage alimentaire

22 **Citoyenneté**
Le 15 Septembre 2021

23 **Actualité numérique**
De l'académie de Nancy Metz

27 **La Marine Nationale recrute dans les métiers de la protection**

30 **Jour du dépassement**
Dès le 29 juillet 2021, l'humanité aura dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an. Nous vivrons cinq mois dans le rouge

32 **Annonce MENJS**
Covid 19 protocole cadre et de fonctionnement

33 **Journée internationale de la démocratie**
Le 15 Septembre 2021

36 **5 lectures inspirantes**

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.
Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :
Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO
et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et la DANE de l'académie de Nancy-Metz
Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés
Mèl: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER
Dépôt légal : à parution Septembre 2021 ISSN 2649-1516
Conception graphique : DwD - Contact : cedric@dwd.fr
Photo couverture : Copyright Association Re-Belle

EDITORIAL

Pour l'année scolaire 2021-2022, le J-M Blanquer entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Afin de mettre en oeuvre des mesures proportionnées, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux a été élaborée :

niveau 1 : niveau vert
niveau 2 : niveau jaune
niveau 3 : niveau orange
niveau 4 : niveau rouge

Pour autant l'école au sens large, peut-elle, doit-elle venir en soutien d'une politique gouvernementale, quelque justifiée qu'elle soit ?

C'est la question posée par la déclaration du Ministre, expliquant que l'éviction des élèves non vaccinés de leur classe si un de leurs camarades est contaminé par la COVID, qui devrait constituer une «forte incitation» à la vaccination. Elle était également posée par un amendement à la loi sur la gestion de la crise sanitaire, adopté par la Commission des affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale, et disparu sans discussion dans la suite du parcours parlementaire. Celui-ci prévoyait que le Gouvernement devait envisager «des mesures afin «d'améliorer, au sein des établissements d'enseignement public du primaire et du secondaire, la pédagogie et la sensibilisation des élèves vis-à-vis du fonctionnement des vaccins et de leur rôle essentiel dans la lutte à long terme contre les épidémies».

Il s'agissait certes de la vaccination en général, mais le sujet était inscrit dans le contexte de la lutte contre la Covid, et on sait que la politique gouvernementale sur le sujet ne fait pas consensus. Que se passerait-il si des parents «anti-vax» agressent des enseignants qui auraient vanté les mérites du vaccin, à tout le moins que la confiance entre l'Ecole et certains parents soit rompue.

Le 1er article du code de l'Education (article 1er de la «loi Peillon»), définit les missions de l'Ecole. La Nation lui fixe comme mission première «de faire partager aux élèves les valeurs de la République», de leur faire acquérir «le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité».

PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Elle «favorise la coopération entre les élèves», «veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants» et «à la mixité sociale des publics scolarisés», tous objectifs qui font, globalement, consensus. Il appartient à chaque Gouvernement de définir les moyens de ces fins, donc une politique scolaire, des programmes, un budget, une gestion des personnels, mais peut-il utiliser l'école pour une politique sanitaire (ou de défense, ou toute autre) ?

À une semaine de sa dernière rentrée des classes, le Ministre a annoncé d'une part le déploiement d'une campagne pour vanter les mérites de la laïcité. Préparant l'avenir, le ministre s'emploie aussi discrètement à créer un laboratoire d'idées consacré aux valeurs de la République et Moins d'un an après l'assassinat de Samuel Paty, Il a lancé lundi 30 août une campagne de communication, à destination des élèves de tous âges, des parents, des enseignants et plus largement de l'opinion publique. des slogans qui présentent la laïcité comme un vecteur d'émancipation, la condition même de l'expression des libertés individuelles : « Permettre à Eryn et Edene d'être égales en tout », « Permettre à Milhan et Aliyah de rire des mêmes histoires », « Permettre à Sacha et Naissa d'être dans le même bain »… Chaque formule est suivie de ces quelques mots : « C'est ça la laïcité ».
A suivre …

#EN BREF ET EN #BREVES

Un lycéen passe son bac in extremis grâce à la SNCF et la gendarmerie

Le lycéen, absorbé par ses révisions dans le train, rate son arrêt. Il descend à Nancy, l'arrêt suivant, en panique. Bien qu'elle ne soit pas responsable de cette erreur, la SNCF fait un geste. Alertée de la situation, l'entreprise lui offre un bon d'une valeur de 450 € pour lui permettre de prendre un taxi de Nancy jusqu'à Reims (environ 200 kilomètres). Malgré tout un excès de vitesse est détecté par des gendarmes, ils escortent même l'adolescent dans leur véhicule jusqu'à son lieu d'examen.
Lire l'intégralité de l'article

Hugo, un lycéen aux quelques 100.000 abonnés sur le réseau social TikTok :

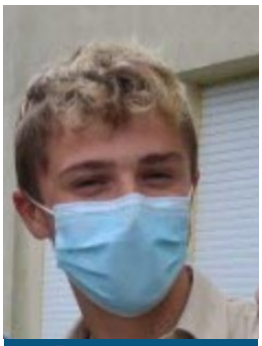

iam.hugo

Depuis 2019, Hugo Dedenon, lycéen de Boutet-de-Monvel, multiplie les petites vidéos sur le réseau social TikTok. Il compte près de 100.000 abonnés. Ses vidéos lui rapportent un peu d'argent de 30 à 150 €.. il a notamment mis en scène deux crèmes et une coque de smartphone, les marques ayant décidé de toucher leurs jeunes cibles via des influenceurs. Un gain beaucoup plus facile à obtenir que celui des vidéos par elles-même : «TikTok paie 2 centimes pour 1.000 vues/mois, il a touché jusqu'à 50 € pour 2,5 millions de vues.» Mais réaliser une vidéo de 60 secondes, cela prend 4 heures. Compliqué avec les cours en seconde, il n'avait pas eu trop le temps. Les vacances lui ont permis de s'y remettre. »

Vaccination: accord parental jusque 16 ans

E.Macront a annoncé de «grandes campagnes de vaccination» contre la Covid-19 dans les établissements scolaires, et ce dès la rentrée. Mais les collégiens et lycéens ne peuvent pas recevoir une injection de leur propre chef : l'accord d'au moins l'un de leurs parents est nécessaire jusque 16 ans. Au-delà de 16 ans, ils sont libres de décider s'ils souhaitent être vaccinés ou non. Mi août, 49,6% des 12-17 ans ont déjà reçu au moins une dose de vaccin.

Actu Manga

Lancé au mois de mars, le mangaka **Tomomi** est suivi depuis **Le 9 août, tu me dévoreras**, aux éditions Meian, d'une seconde oeuvre narrant une autre relation particulière, entre la **romance et l'horreur**.

Nommé **Tsurenai Hodo Aokute Azatoi Kurai ni Akai**, ce nouveau manga dépeint la relation entre un lycéen et l'un de ses camarades, monstrueusement envoutant, dont il ne sait s'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un démon. Le récit a démarré sur le site **Tonari no Young Jump**. Son 1er chapitre a eu droit à une page couleur.

Le calendrier de la vie lycéenne par le FMDL

A l'approche de la rentrée approche, la FMDL dresse une liste des principaux événements de la vie lycéenne de l'année ainsi qu'une **série de dates** thématiques qui pourront être porté par les MDL

Etre délégué de classe, élu au conseil de la vie collégienne ou lycéenne, éco délégué

LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Chaque année, à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre, chaque classe doit voter pour élire ses 2 délégués titulaires et ses 2 délégués suppléants, soit 4 personnes au total.

Ces élèves représentent l'ensemble de leurs camarades de la classe.

1. S'informer avant les élections

Élire les représentants de sa classe pour une année entière ne s'improvise pas et ne doit surtout pas être pris à la légère.

Une information obligatoire est organisée par le professeur principal pour informer toute la classe sur le rôle du délégué, ses obligations, sa mission. C'est ce que l'on appelle la sensibilisation.

Durant cette information, d'autres personnes peuvent intervenir comme le CPE, les surveillants, d'anciens délégués ou bien le professeur d'éducation civique.

2. Déroulement des élections

Elles sont organisées par un professeur, en général le professeur principal. Les élections se passent en plusieurs étapes :

- une présentation des différents candidats
- un rappel des règles de vote
- un ou deux tours d'élection (en fonction des résultats)
- le choix de scrutateurs (ce sont les personnes qui veillent au bon déroulement du vote et au dépouillement des bulletins)
- le dépouillement des bulletins de vote
- la proclamation des résultats
- la rédaction du procès-verbal (c'est le compte-rendu le l'élection)

3. Le vote et les résultats

Le jour J, tous les élèves de la classe votent à bulletins secrets.
Il peut y avoir un ou deux tours.

Pour être élu, il suffit d'obtenir la majorité absolue (la moitié des voix plus une) au premier tour, ou la majorité relative (majorité des voix) au second tour.

Si deux personnes ont le même nombre de voix, c'est le plus jeune qui est élu.

CAS ORIGINAL

Si vous n'avez pas posé votre candidature, vous pouvez quand mê me être élu. Cependant, vous avez le droit de refuser ce mandat.

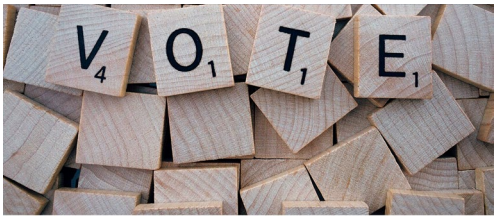

Pas Superman

Si tu es délégué, tu restes élève, et tu as le droit d'avoir des failles. Bien sûr, il vaut mieux que tu ne montres pas le mauvais exemple, autant sur le plan scolaire que comportemental, mais tu n'as pas à être un élève modèle ! Tu n'es pas non plus un larbin, ni superman, capable de résoudre tous les problèmes, ni un gendarme qui doit faire la police dans la classe. Alors fais simplement de ton mieux, et tu vivras une expérience enrichissante. C.P.

Comment s'engager dans les instances de la vie lycéenne ?

Dans ma classe

Avant mi-octobre

En tant que...
... **délégué** de classe

Quelles missions ?
> **représenter** les élèves
> **assister** aux conseils de classe

- Durée 1 an
- Scrutin à 2 tours
- 2 titulaires + 2 suppléants

La parité est encouragée

En tant que...
... **éco-délégué** de classe

- Durée 1 an
- 1 titulaire

Quelles missions ?
> **engager** son établissement pour préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique

Au conseil de la vie lycéenne

Avant mi-octobre

- Durée 2 ans
- Scrutin à 1 tour
- 10 titulaires + 10 suppléants* élus par tous les élèves du lycée

La parité est encouragée

*Renouvellement partiel chaque année.

Qui ?
Présidé par le chef d'établissement
20 membres incluant 10 représentants des lycéens dont 2 éco-délégués

Quelles missions ?
> **formuler un avis et des propositions** afin d'améliorer la vie lycéenne (activités culturelles et sportives, soutien scolaire, restauration, etc.)

Au conseil académique de la vie lycéenne

Début décembre

Qui ?
Présidé par le recteur d'académie
40 membres incluant 20 représentants des lycéens dont 2 éco-délégués

Quelles missions ?
> **émettre des avis et des propositions** afin d'améliorer la vie des lycéens.

- Durée 2 ans
- Scrutin à 1 tour

2 titulaires de sexe différent + 1 à 2 suppléant(s) de même sexe pour chaque titulaire.
Parmi eux, au moins un candidat est inscrit en classe de seconde ou de niveau équivalent.

Au conseil national de la vie lycéenne

Mi-décembre

- Durée 2 ans
- Scrutin à 2 tours

2 titulaires de sexe différent + 1 suppléant de même sexe pour chaque titulaire

Qui ?
Présidé par le ministre de l'Éducation nationale
64 membres dont 2 éco-délégués et 4 représentants des lycéens élus au Conseil supérieur de l'éducation

Quelles missions ?
> **donner leur avis et faire des propositions** sur les questions de vie scolaire
> **échanger** sur les grandes questions de la politique éducative

Quelles qualités dois-je avoir pour être DELEGUE DE CLASSE ?

Etre sérieux, responsable, honnête, impartial, savoir communiquer, m'informer et informer, faire preuve d'initiative

Etre délégué des élèves, pourquoi ?

Connaître le mieux possible les acteurs du collège et comprendre ses institutions (le règlement intérieur, à quoi sert le conseil d'administration...) et ton propre rôle tu seras efficace.

Inutile par exemple de chercher à changer le programme du cours d'histoire, cela se décide au niveau national ! Tu as le droit de poser des questions, de prendre le temps nécessaire pour te faire des opinions.

- Je serai mieux informé de tout ce qui touche à ma classe et au collège
- Je pourrai prendre des initiatives pour créer une bonne ambiance dans ma classe
- Je serai l'interlocuteur privilégié de mes professeurs et de l'administration
- J'aurai plus de relations avec mes camarades et je les connaîtrai mieux
- Je leur donnerai des informations
- Je prendrai progressivement des responsabilités

Bref, en tant que délégué, je serai élu et je représenterai mes camarades, en les informant, en les aidant, en les conseillant - Ce sera une expérience enrichissante.

Concrètement, qu'est ce que je ferai ?

J'aurai des droits

- Je communiquerai à ma classe les informations données par les professeurs ou l'administration et je serai aussi l'interlocuteur privilégié du professeur principal pour toutes les petites consignes du quotidien.
- Je participerai et j'interviendrai au conseil de classe et informerai mes camarades de ses décisions et participerai aux réunions des délégués , au conseil de discipline, conseil d'administration éventuellement, assemblée des délégués). Tu vas devoir transmettre beaucoup d'informations, alors cela demande un peu de rigueur. Prendre des notes, en faisant attention à ne rien oublier d'important. Quand tu veux dire quelque chose à toute la classe, assure-toi que tout le monde soit présent, et fais- le de manière visible, par exemple en demandant à prendre la parole en début de cours. Attention, il faut aussi parfois savoir garder des informations.
- J'aurai le droit de suivre une formation pour remplir mon rôle au mieux
- Je pourrai participer à des sorties culturelles (visite de l'assemblée nationale, du sénat...)

J'aurai des devoirs

- Je respecterai mes camarades, les profs et les adultes
- J'accomplirai correctement les obligations qu'ont tous les élèves (assiduité, travail, discipline...)
- Je consulterai régulièrement mes mandants, c'est à dire mes électeurs, mes camarades de classe
- Je devrai suivre la formation des délégués
- Je devrai préparer les conseils de classe ou conseils d'administration et y participer effectivement

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Charte des droits des lycéens (1)

Valeurs de la République — VIE LYCÉENNE — L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Droit à la publication (2)

Chaque élève peut créer un journal, rédiger un texte d'information et le diffuser librement à l'intérieur du lycée. Cette liberté s'exerce sans autorisation ni contrôle préalable et dans le respect du pluralisme. Elle doit cependant obéir à des règles de déontologie. (3)

Droit d'affichage et de réunion (4)

Des panneaux d'affichage, et si possible des locaux sont mis à disposition des représentants des élèves (délégués de classe, élus CVL et associations d'élèves). Toutes les associations ou groupes de lycéens, ont la liberté d'organiser des réunions d'information. (5)

Droit d'association (6)

Les élèves peuvent créer (à condition d'avoir 16 ans révolus) ou adhérer (quel que soit leur âge) à des associations constituées au sein du lycée, intégrant ou non des adultes de l'établissement. En particulier, la Maison des lycéens (7), gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus, participe au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.

Droit au retour à la formation (10)

Tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle ont droit à une période complémentaire de formation, sous différents statuts (élève, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle).

Droit à la représentation (8)

Chaque lycéen a le droit de voter et peut se présenter pour être élu au sein des instances de la vie lycéenne (délégué de classe, élu CVL). Tout doit être mis en place pour faciliter et valoriser l'exercice du mandat des élus lycéens. Des fonds de vie lycéenne permettent de financer les projets lycéens, aux niveaux académique et de l'établissement.

Droit à la défense (9)

L'établissement scolaire (le chef d'établissement ou le conseil de discipline) doit prendre les mesures appropriées afin de sanctionner les actes et comportements contrairesau règlement intérieur et au bon climat scolaire, dans le respect des droits des élèves.

LA CHRONIQUE DES FAITS INTERNATIONAUX

Jeux Olympiques de Tokyo : la France termine 8ème au classement des médailles

Avec 33 médailles (10 en or, 12 en argent et 11 en bronze) dans 16 disciplines différentes, la délégation tricolore fait certes moins bien qu'aux Jeux de Rio (42) et ceux de Londres (35), mais se classe tout de même comme la huitième nation au classement des médailles.

La France a créé la surprise en remportant l'or au volley après avoir battu la Russie 3 à 2 ; ils sont devenus l'une des très rares équipes de volley-ball à gagner un titre olympique sans avoir rien gagné auparavant aux JO. Le handball féminin et masculin se sont également vus remporter l'or, 4 ans après la défaite contre le Danemark à Rio. Nos athlètes ont brillé au judo, à l'escrime, en aviron mais aussi au tir - autant de disciplines dans lesquelles nous avons décroché la médaille d'or.

«Plus que jamais les valeurs qui sont celles du sport, une saine compétitivité alliée à l'esprit de camaraderie et au travail en équipe, ont été l'élément moteur pour que ce rendez-vous, qui a dû être ajourné et dont l'organisation n'a longtemps tenu qu'à un fil, puisse avoir lieu avec toutes les garanties qu'exige l'un des rares événements de portée mondiale, mobilisant des milliers de professionnels et de bénévoles autour de la planète.» Lire l'article complet ici.

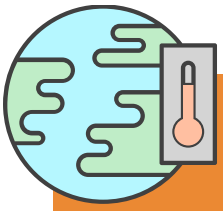

L' «alerte rouge» du Giec sur le dérèglement climatique

Le changement climatique d'origine humaine affecte déjà de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde. Les preuves des changements observés dans les phénomènes extrêmes tels que les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses et les cyclones tropicaux, et, en particulier, leur l'influence humaine, se sont renforcés.

«La température à la surface du globe continuera d'augmenter au moins jusqu'au milieu du siècle dans tous les scénarios d'émissions considérés. Le réchauffement planétaire de 1,5°C et 2°C sera dépassé au cours du 21e siècle, à moins que des réductions importantes des émissions de dioxyde de carbone(CO_2) et d'autres gaz à effet de serre n'interviennent dans les prochaines décennies.»

Extrait des Principales déclarations du résumé àl'intention des responsables politiques

Lire le rapport ici.

Un été rythmé par chaleurs extrêmes et incendies en chaîne

Le mois de juillet connaît déjà, statistiquement, les températures les plus hautes de l'année. Mais selon l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA), juillet 2021 a battu tous les records, devenant le mois le plus chaud jamais enregistré.

Les changements climatiques ont provoqué en l'espace de quelques semaines des phénomènes météorologiques extrêmes dans plusieurs régions du monde. Fin juin, l'ouest américain puis canadien ont fait face à un dôme de chaleur intense où une température record de 49.6° a été enregistré ; la Californie a de nouveau été victime du feu boosté par la chaleur extrême. En juillet, des incendies ont frappé la Turquie et la Grèce, puis la Sibérie et l'Albanie début août avant que l'Algérie soit, elle aussi, frappée par ce phénomène.

«En tant que scientifique du climat, j'aimerais que vous sachiez une chose : je n'ai pas d'espoir. J'ai quelque chose de mieux : la certitude. Nous pouvons absolument éviter le pire et construire un monde meilleur par la même occasion." - Kate Marvel, Goddard Institute for Space Studies de la Nasa

Les talibans marchent sur Kaboul, l'Afghanistan plonge à nouveau dans l'obscurantisme

L'avenir de l'Afghanistan est au coeur des préoccupations mondiales depuis que les troupes américaines et de l'Otan ont entamé leur retrait du pays. Les offensives actuelles des talibans font planer la menace d'une nouvelle guerre civile.

Le 15 août, c'est officiel, les talibans entrent dans Kaboul, après avoir conquis les plus grandes villes du pays à la vitesse de l'éclair. Le président Ashraf Ghani s'est enfui à l'étranger. A peine trois mois ont suffi aux talibans pour reprendre les rênes de l'Afghanistan ; un chiffre dérisoire mis à côté des 20 ans de présence internationale pour «stabiliser» le pays.

Vidéo. Cartes sur table : avec le retrait américain, l'Afghanistan abandonnée à son sort ?

«Le 8 juillet, le président américain, Joe Biden, a confirmé sa décision de retirer l'ensemble des troupes américaines d'Afghanistan d'ici au 31 août. De quoi mettre un point final à cette "guerre sans fin", longue de près de vingt ans ? Bien loin des négociations de paix entamées entrele gouvernement afghan et les talibans en septembre, c'est aujourd'hui un climat de guerre civile qui pèse sur le pays, alors que les talibans sont en train de reconquérir une grande partie du territoire.»

Le chaos et la peur règnent sur la capitale du pays que les habitants tentent de fuir par tous les moyens : alors que l'aéroport de Kaboul subit un assaut, on parle déjà d'une crise migratoire internationale.

Ces évènements ne sont pas sans rappeler ceux ayant marqué l'histoire vingt-cinq ans plus tôt lorsque les talibans entraient dans Kaboul, faisant fièrement flotter leur drapeau après le départ des troupes soviétiques. Pendant cinq ans, ils gouverneront l'Afghanistan jusqu'aux attentats de New York en septembre 2001.

Mais alors, comment, après plus de vingt ans de présence militaire étrangère et des centaines de milliards de dollars dépensés pour sécuriser et stabiliser le pays, les talibans ont-ils pu reprendre le pouvoir aussi rapidement et facilement ?

Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer l'attitude irresponsable des États-Unis et leurs alliés qui ont tourné le dos à l'Afghanistan après avoir achevé le retrait officiel de leurs troupes. La déstabilisation du pays était annoncée, celle aujourd'hui qui fait fuir les Occidentaux du pays. Depuis plusieurs jours, plusieurs États annoncent successivement le rapatriement de leurs ressortissants et personnel local.

Une fois encore, les grands oubliés sont les afghans : la populations afghane mais aussi toutes ces personnes qui depuis vingt ans travaillaient pour des forces étrangères, en témoigne la problématique des interprètes que de nombreux pays doivent gérer. Les américains les ont tout simplement abandonnés à une mort certaine, promise par les talibans, pour avoir travaillé avec l'ennemi.

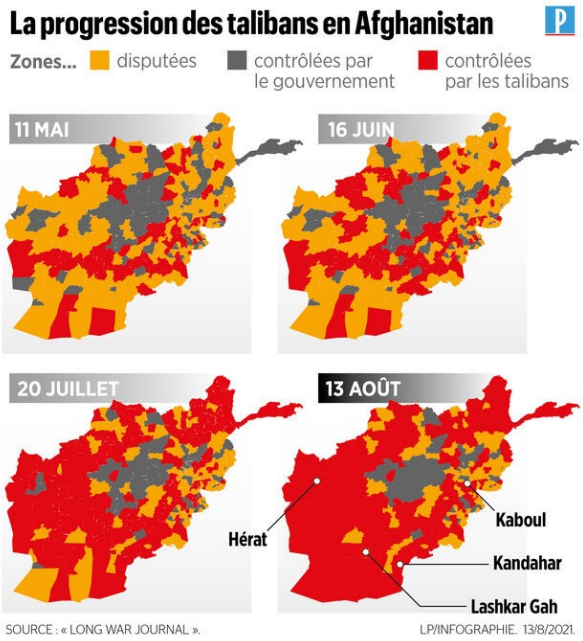

Tourisme spatial : l'apanage des milliardaires

C'est une première pour le tourisme spatial : successivement les milliardaires Richard Branson et Jeff Bezos se sont envolés pour l'espace en juillet dernier.

«Sur les images retransmises en direct, on pouvait voir les six passagers, lunettes de soleil sur le nez, profitant joyeusement de quelques minutes d'apesanteur. Parti du Nouveau-Mexique, le vaisseau spatial a été transporté à une altitude d'environ 16 000 mètres. Il s'est ensuite détaché de son avion porteur et est monté à 88 kilomètres au-dessus de la surface de la Terre. Après une heure de vol, le vaisseau est redescendu en planant.» (lire l'article complet ici).

Elon Musk, quant à lui, a annoncé l'envoi en orbite en septembre prochain d'un premier équipage exclusivement composé de civils, une mission baptisée Inspiration4 de sa société SpaceX.

Photomontage réalisé par Courrier international
Crédits photo: MANDEL NGAN, DON EMMERT / AFP
"Je crois vraiment que l'espace appartient à tout le monde" a déclaré Richard Branson.

CO_2 Le tourisme spatial va-t-il devenir un plus gros pollueur que le transport aérien ?

«Et déjà, note The Guardian, on commence à se bousculer au portillon. "Plusieurs entreprises, notamment SpaceX, Virgin Galactic et Space Adventures, veulent développer le tourisme spatial." Mais cet engouement pourrait s'accompagner d'un coût environnemental colossal, met en garde Eloise Marais, professeur de géographie physique à l'University College London.

De 200 à 300 tonnes de CO2 par vol

Les décollages et vols des fusées sont extrêmement pollueurs. La Falcon 9 de SpaceX utilise du kérosène tandis que la Nasa privilégie de l'hydrogène liquide. Mais dans les deux cas, souligne le journal britannique, "ces carburants rejettent un certain nombre de composés dans l'atmosphère, dont notamment du CO2, de l'eau et du chlore". Les deux premières molécules sont des gaz à effet de serre, tandis que les atomes de chlore dégradent la couche d'ozone.»

Lire l'article complet ici.

Courrier international

#EXAMENS

BACCALAUREAT : le contrôle continu devient la règle

Passage à la trappe des **E3C qui sont définitivement enterrées «au profit d'un contrôle continu plus souple»**, selon les mots du ministère.

Les 40% du contrôle continu seront donc déterminés par les moyennes obtenues dans chaque discipline au fil de l'année.

Les textes :
Un décret (ici) et un arrêté (ici) sont publiés au JO de ce 28 juillet 2021 qui modifient **l'organisation du baccalauréat (général et technologique)** indépendamment des mesures prises dans le cadre de l'épidémie. Le décret modifie l'article D334-4 du code de l'éducation (ici).

Celui-ci prévoyait notamment que «les candidats ne pouvaient être évalués sur plus de deux enseignements optionnels». Dorénavant, «les candidats ne peuvent être évalués sur plus d'un enseignement optionnel en classe de première et deux enseignements optionnels en classe de terminale, sauf modalités spécifiques précisées par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale».

L'arrêté précise qu' un enseignement optionnel de Langues et civilisations de l'Antiquité peut être suivi en sus des autres enseignements optionnels. Le cas échéant, cet enseignement optionnel est affecté, pour chaque langue concernée (latin et grec), d'un coefficient 2 pour chaque année.»

- les **«évaluations communes»** sont remplacées par le **«contrôle continu»** pour «les candidats inscrits dans un établissement public d'enseignement, dans un établissement d'enseignement ayant passé avec l'Etat le contrat d'association (ici), dans un établissement technique privé reconnu par l'Etat (ici), dans un établissement d'enseignement français à l'étranger mentionné (...) sur la liste prévue (ici), au centre national d'enseignement à distance (dernier alinéa de l'article R. 426-2 (ici), dans une unité d'enseignement (ici) ou dans un service de l'enseignement (ici et ici du code de procédure pénale).»

- les candidats «qui ne bénéficieraient pas de notes de contrôle continu» bien qu'inscrits dans l'un de ces établissements (par exemple dans un lycée auto-géré, ndlr), des évaluations ponctuelles sont organisées au titre du contrôle continu.

C'est également le cas «pour les candidats qui ne suivent les cours d'aucun établissement, les candidats scolarisés dans un établissement d'**enseignement privé** n'ayant pas passé avec l'Etat le contrat d'association (...), dans un établissement privé dispensant un enseignement à distance, dans un établissement d'enseignement Français à l'étranger ne disposant pas de l'homologation (...), ou au centre national d'enseignement à distance ne relevant pas de la scolarité réglementée (...) et, sur leur demande, pour les sportifs de haut niveau, sportifs espoirs et sportifs des collectifs nationaux (...).»

- les **épreuves terminales**, elles «portent sur les enseignements de français et de philosophie, sur les deux enseignements de spécialité et comportent une épreuve orale terminale». La précision à propos des enseignements de spécialité «suivis par l'élève» disparaît.

- Il est aussi évoqué la **conservation** des notes en cas d'échec, la répression des fraudes «à l'occasion des évaluations ponctuelles»...

L'arrêté prévoit (pour la voie technologique) que **l'enseignement technologique en langue vivante** peut être donné en **langue régionale**.

- il précise que la note de contrôle continu, représentant 30 % du résultat à l'examen, correspond «à la moyenne des moyennes constatées en conseil de classe des résultats de l'élève au cours du cycle terminal en **histoire-géographie**, **en enseignement scientifique** (dans la voie générale), en **mathématiques** (dans la voie technologique), en **langue vivante A**, en **langue vivante B** et à la note du contrôle en cours de formation en **éducation physique et sportive**, chacun de ces enseignements comptant à poids égal, soit six pour cent (6 %)», 3 % pour l'année de 1ère et 3 % pour l'année de terminale.

S'y ajoute, pour 8 % «la moyenne des moyennes constatées en conseil de classe, des résultats de l'élève dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première» et pour 2 % la moyenne générale des résultats obtenus par l'élève dans **l'enseignement moral et civique**.

Les candidats qui n'ont pas accès au contrôle continu «sont convoqués à des évaluations ponctuelles» dont les sujets «sont élaborés sous l'autorité du ministre» et «centralisés dans une banque nationale numérique». Ils ont le choix de se présenter «à ces évaluations ponctuelles à la fin du cycle terminal» ou «en fin de classe de première sur le programme de la classe de première (...), puis en fin de classe de terminale sur le programme de la classe de terminale». La note «de contrôle continu affectée d'un coefficient 40 (...) est fixée en tenant compte des notes obtenues à ces évaluations ponctuelles» et communiquée au jury de l'examen du baccalauréat.

L'arrêté porte également sur les **sections internationales** et les baccalauréats bi-nationaux, sur la passation des épreuves de langues par les candidats porteurs d'un **handicap**. Il prévoit aussi le cas des élèves ayant bénéficié d'un passage de l'enseignement professionnel ou de l'enseignement technologique à la voie générale.

Il détaille les modalités d'évaluation pour les **langues vivantes** (ou régionales), en contrôle continu ou ponctuellement.

Il prévoit pour la session 2022 un jeu de coefficients spécifique.

AJUSTEMENTS PROPOSÉS POUR LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE À COMPTER DE LA SESSION 2022

Cliquez pour accéder au document

Baccalauréats général et technologique

Une note de service détaille les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 (ici).

Plusieurs notes de service relatives aux épreuves des enseignements de spécialité mathématiques (ici), numérique et sciences informatiques (ici), physique-chimie (ici), sciences de la vie et de la Terre (ici), sciences économiques et sociales (ici), langues, littératures et cultures étrangères et régionales (ici), arts (ici), des séries sciences et technologies du management et de la gestion.

L'apprentissage, certains enseignants en parlent mais le connaissent-ils suffisamment ?

Lorsqu'ils parlent d'orientation avec leurs élèves, 91 % des enseignants évoquent l'apprentissage, mais seuls 21 % d'entre eux pensent que leurs élèves sont suffisamment informés sur cette possibilité et seule la moitié d'entre eux estiment qu'ils le sont eux-mêmes.

C'est ce qui ressort des 307 réponses d'une enquête du Web pédagogique sur le thème «l'apprentissage et vous»,

Près de la moitié (45 %) des enseignants qui ont répondu sont au collège, 20 % au lycée d'enseignement général et technologique, un gros quart en lycée professionnel ou en CFA.

Pour eux, apprentissage rime d'abord (plusieurs réponses possibles) avec «bâtiment et travaux publics» (48 %) ou avec Hôtellerie-restauration (46 %), puis avec commerce (28 %), service à la personne, industrie ou agriculture (plus de 20 %). L'informatique et la banque assurance sont un peu en dessous de 10 %, mais bien peu d'entre eux (moins de 1 %) pensent à l'artisanat ou aux métiers de la maintenance.

Et pour 46 % d'entre eux, l'apprentissage représente pour les parents d'élèves «un choix par défaut», ce n'est une opportunité à saisir, pensent-ils, que pour 15 % des familles, «une option comme une autre» pour 27 %, mais les familles qui y verraient un «repoussoir» ou «un choix synonyme d'échec» sont ultra minoritaires, toujours selon l'idée que s'en font les enseignants.

Ceux-ci en ont d'ailleurs une image davantage positive qu'ils ne supposent que ne l'est celle des familles puisqu'ils considèrent que pour réussir en apprentissage, les élèves doivent avoir un certain nombre de qualités à commencer par l'autonomie (48 %), la maturité (45 %), viennent ensuite (entre 20 et 25 %) la rigueur, la curiosité, la passion, la capacité d'initiative. En revanche, un seul des répondant évoque comme qualité «la soumission aux ordres» !

Et pour un jeune, l'apprentissage offre d'abord la possibilité d'apprendre de façon moins scolaire (64 %) et d'acquérir de l'expérience (33 %) tout en percevant un salaire (29 %).

Les autres motivations des élèves sont, toujours selon les enseignants, la possibilité de découvrir le monde du travail (23 %) et de trouver plus facilement ensuite un emploi (19 %).

Pascal Bouchard - journalisme TOUTEDUC

M360 Mag

Changeons de point de vue sur les métiers

C'est ce qui ressort des 307 réponses d'une enquête du WebPédagogique et Métiers 360 sur le thème "l'apprentissage et vous", et dont ToutEduc est partenaire. **Lien vers l'enquête**

L'apprentissage au 31 décembre 2020

Trois infographies choisies - source DEPP

depp Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

↘ 3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2020

	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure
Premier cycle second degré	44 604	11,0	25,2
dont troisième	*42 718*	*10,5*	*24,1*
Second cycle GT	44 592	11,0	10,1
Second cycle pro	108 560	26,7	42,4
dont CAP	*45 501*	*11,2*	*25,3*
dont bac professionnel	*47 670*	*11,7*	*12,6*
Études supérieures	129 694	31,9	4,6
dont BTS	*40 922*	*10,1*	*1,8*
Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans emploi	37 148	9,1	9,1
Autre situation et inconnue	42 294	10,4	8,6
Total	406 892	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Réf. : *Note d'Information*, n° 21.30. © DEPP

↘ 4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2020 (en %)

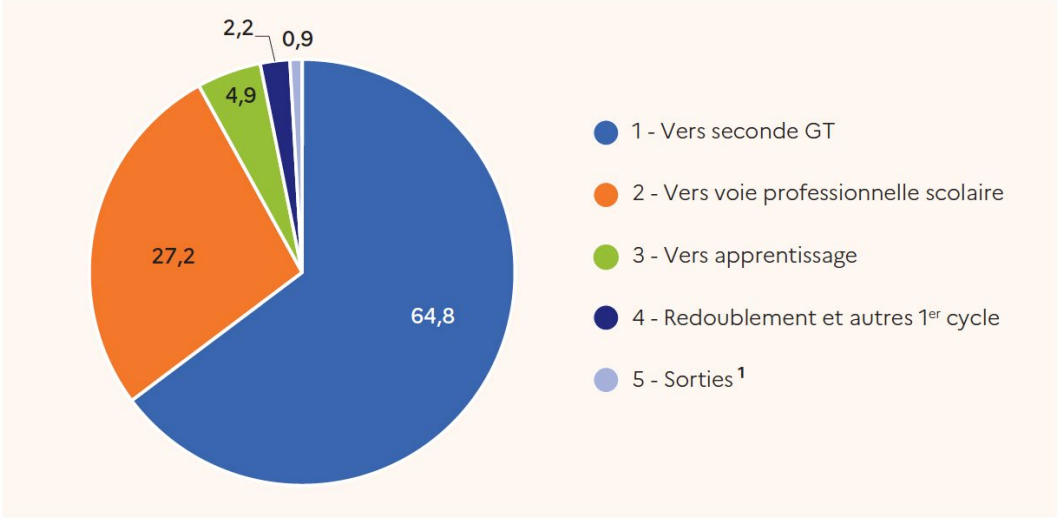

1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.
Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).
Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'Agriculture, Safran.

↘ 5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2020

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évolution EPLE 2020/2019 (%)
Niveau 3	12 596	182 068	6,9	3,8
dont CAP	*11 675*	*161 458*	*7,2*	*2,4*
Niveau 4	13 944	124 236	11,2	7,5
dont brevet professionnel	*3 882*	*43 855*	*8,9*	*8,3*
dont bac professionnel	*9 246*	*57 452*	*16,1*	*6,8*
Niveau 5	20 242	135 540	14,9	16,7
dont BTS	*19 968*	*109 480*	*18,2*	*17,2*
Niveaux 6, 7 et 8	1 394	187 791	0,7	0,6
Total	48 176	629 635	7,7	9,9

Note : la nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

«Des chiffres, une revisite, du sport et un jeu.»

Des chiffres sur les priorités du gouvernement en matière d'école inclusive.

Le Comité national de suivi de l'école inclusive qui s'est réuni le 5 juillet 2021 a produit une infographie sur les trois priorités du gouvernement pour l'école inclusive, à savoir :

- Un dialogue renforcé avec les familles ;
- Des parcours de formation personnalisés ;
- La formation des personnels.

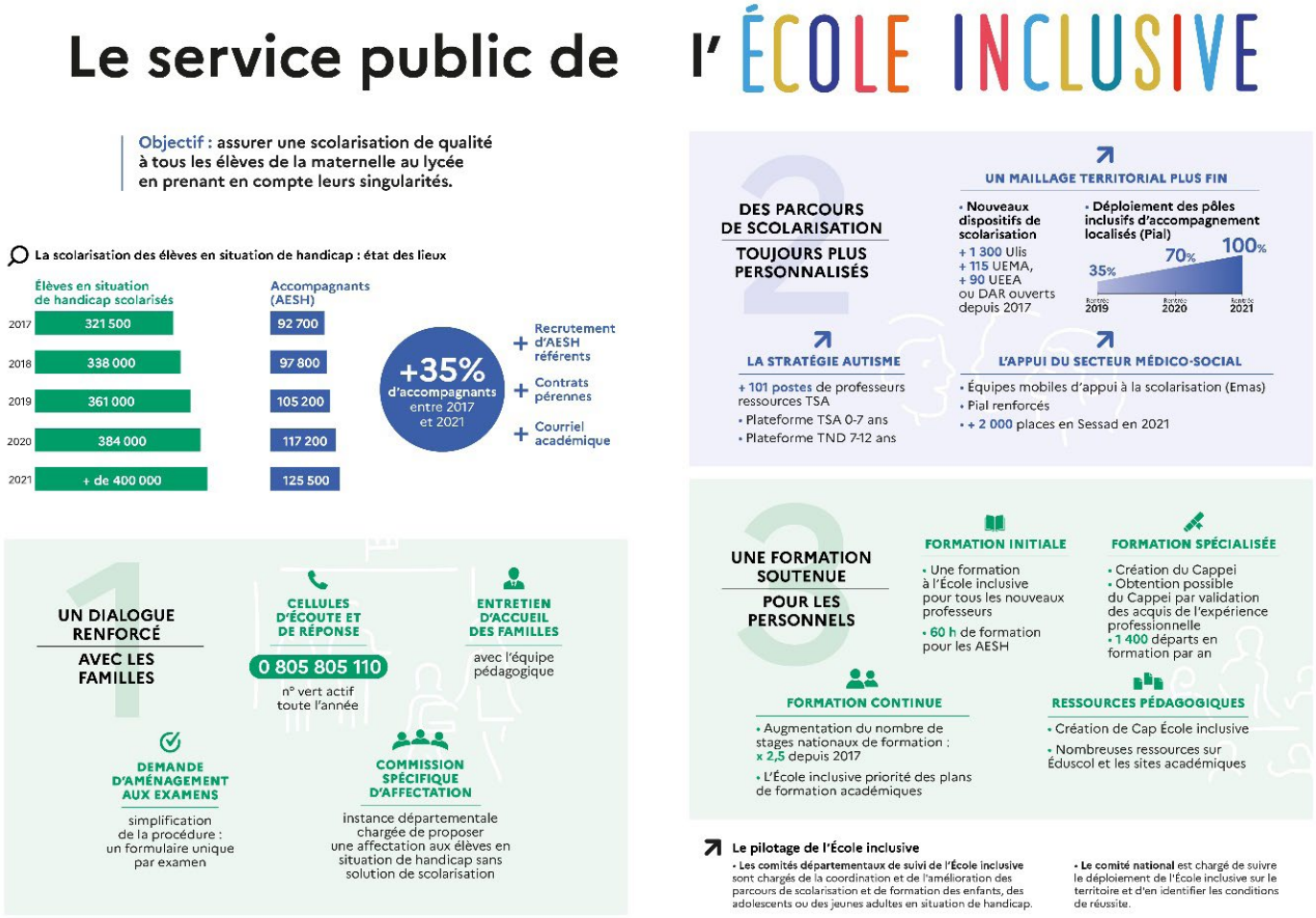

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Une revisite du site Tous à l'école pour en faciliter l'accès et soutenir l'école inclusive.

Le site développé par l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) qui vise à informer pour mieux scolariser les élèves malades dans le cadre de l'école inclusive a été revu pour en optimiser l'accès. Ainsi, trois parcours ont été créés : un parcours pour les enseignants et les enseignantes ; un parcours pour les élèves et leurs familles ; un parcours pour les professionnels de santé.

Pour le sport, écoutez (ou lisez) le podcast de la série l'Inclusion au fil de l'eau sur l'inclusion dans et par le sport et les loisirs.

Ce podcast proposé par l'INSHEA se décline en trois temps : un retour d'expérience professionnelle, la présentation d'un projet de recherche et la description d'un parcours personnel. Ici, vous entendrez Carole Dechaize, professeur de danse et chorégraphe à l'association Cap Danse ; JeanPhilippe Nau, maître de conférence à l'université de Lorraine et Jérôme Rousseau, étudiant en master et président de l'association NeoSports. Ils parlent respectivement d'handidanse, de randonnée et de nouvelles disciplines sportives.

Venez tester le jeu E-LearningScape Access

E-LearningScape Access est un jeu vidéo de type escape game développé par l'INSHEA sur le thème de l'accessibilité et de l'école inclusive.

OEUVRER A L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN LUTTANT CONTRE LA PERTE ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pari gagné pour l'association Re-Belle

La rébellion a du bon !

Chiffres clés liés au gaspillage alimentaire

- Environ 14% des aliments produits chaque année dans le monde pour être consommés sont perdus entre la récolte et le marché de gros.
- On estime que 17% de la production alimentaire mondiale est gaspillée (11%chez le consommateur, 5% dans les services alimentaires et 2% dans le secteur de la vente au détail)
- Les aliments perdus et gaspillés représentent 38% de l'utilisation totale d'énergie dans le système alimentaire mondial.
- Les émissions de gaz à effet de serre des systèmes alimentaires atteignaient jusqu'à 34% du total de ce type d'émissions en 2015.

Pourquoi est-il urgent de réduire les pertes et gaspillages de nourriture ?

Il est essentiel de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture dans un monde où le nombre de personnes souffrant de la faim progresse lentement depuis 2014 et où des tonnes et des tonnes d'aliments comestibles sont perdus et/ou gaspillés chaque jour.

Lorsque des aliments sont perdus ou jetés, toutes les ressources utilisées pour les produire, notamment l'eau, la terre, l'énergie, le travail et le capital, sont gaspillées. En outre, l'évacuation des pertes et du gaspillage de nourriture dans des décharges produit des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent au changement climatique. Les pertes et le gaspillage de nourriture peuvent également avoir des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et les disponibilités alimentaires et contribuer à la hausse des prix des aliments. Nos systèmes alimentaires ne peuvent pas être résilients s'ils ne sont pas durables. Il faut donc privilégier l'adoption d'approches intégrées conçues pour réduire les pertes et le gaspillage de nourriture.

A l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture (29 septembre), découvrez l'association Re-Belle, déterminée à créer des circuits courts permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire et engagée dans l'insertion professionnelle et la création d'emploi.

Re-Belle, un projet d'économie sociale et solidaire

Re-Belle a pour mission de créer des emplois valorisants pour tous en luttant contre le gaspillage alimentaire. Créée en 2017 en Seine-Saint-Denis, l'association porte un atelier chantier d'insertion qui produit des confitures et chutneys à partir de fruits et légumes invendus. Collectés chaque semaine dans des supermarchés franciliens, ces fruits arrivent en cuisine à Aubervilliers afin d'être triés, lavés, découpés et mis en pot à la main par les salariés en parcours d'insertion professionnelle.

L'association porte également une activité d'animation d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable dans les entreprises et auprès des habitants des quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis.

Aujourd'hui, Re-Belle ce sont 23 salariés, dont 15 en parcours d'insertion, 30 ateliers de sensibilisation animés par an, plus de 2000 pots de confitures produits chaque semaine, et plus de 100 tonnes de fruits sauvés, soit près de 250 000 pots !

Les fruits et les légumes n'ont pas dit leur dernier mot !

PORTRAIT

Elodie THEME

Chargée de développement chez Rebelle depuis 3 ans

«Après une formation en communication que je qualifierais de classique, j'ai choisi la voie de l'alternance. D'abord au sein du privé (entreprise de matériaux de construction) puis du public (conseil régional), j'ai à la fois cherché à m'accomplir personnellement et professionnellement. Ces expériences, bien que très riches, n'ont pas suscité chez moi d'engouement particulier, je cherchais autre chose.

Sensibilisée aux enjeux environnementaux et particulièrement aux modes de consommation, c'est par hasard que j'entends parler de Re-Belle. Adepte du projet proposé par l'association, j'envoie une candidature spontanée qui signera le début de mon aventure : recrutée en tant qu'apprentie puis en CDI, je suis depuis trois ans Chargée de développement pour Re-Belle.

Ce qui me plaît et continue de m'animer réside bien entendu dans les valeurs et les objectifs que nous défendons: anti-gaspi, circuits courts et insertion professionnelle; mais également dans les perspectives d'évolution qui me sont offertes. Challengée au quotidien par les tâches et les missions qui me sont confiées, j'ai la possibilité de me confronter à de nouveaux objectifs professionnels à mesure que nous développons notre activité.»

Impact environnemental

«Chaque année 45% des fruits et légumes que nos producteurs locaux produisent ne finissent pas dans notre assiette. Pas assez beau, trop gros, trop mince, trop colorés...toujours trop !»

Chez Re-Belle, on collecte les fruits et légumes invendus dans les supermarchés locaux en leur donnant ainsi une seconde vie et en luttant activement contre le gaspillage alimentaire. Depuis 2016, 100 tonnes de fruits et légumes ont été sauvés.

Une fois collectés, l'équipe s'occupe de la conception et de la fabrication de ses confitures et chutneys de A à Z.

En complément de l'activité de production anti-gaspi, Re-Belle anime des ateliers de sensibilisation au gaspillage alimentaire et à l'alimentation durable auprès d'un public divers (familles, enfants, entreprises, etc.), mais en priorité auprès des habitants de la Seine-Saint-Denis. L'objectif est de transformer durablement les comportements via l'appropriation des enjeux environnementaux auxquels notre société fait face.

Lien social et rayonnement territorial

En cherchant à concilier activité économique et utilité sociale, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale, Re-Belle incarne les nouvelles possibilités d'entreprendre. C'est un modèle d'engagement, d'abord sur la manière de produire et de consommer mais également sur la volonté de favoriser le développement local à travers la création de richesse (activité, emploi, lien social).

Développement de l'emploi

La vocation anti-gaspi de Re-Belle se couple avec la volonté de participer à la création d'emploi. Bénéficiant de l'agrément Atelier et Chantiers d'Insertion (ACI) conventionné par l'État, l'association propose un accompagnement et une activité professionnelle à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Une quinzaine de salariés sont aujourd'hui à l'oeuvre chez Re-Belle, pour la plupart des femmes, participant à la fois à la construction de leur propre projet professionnel et à cette belle et nécessaire cause qu'est la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les compétences nouvellement acquises et la variété des postes proposés (agent confiturier, collecteur-livreur, assistant administratif…) favorisent l'insertion durable.

Pour les besoins de l'article, nous avons été contraint de TOUT goûter... Verdict?

Des associations de fruits uniques et faites sur mesure en fonction des fruits collectés et beaucoup de créativité, on adore !

WORK

Vous voulez vous engager contre le gaspillage alimentaire et l'exclusion ? Vous l'êtes déjà ? N'hésitez pas à découvrir et consulter les offres d'emploi proposées par Re-belle: alternance, stage, service civique... rejoignez l'aventure !

5 conseils pratiques pour réduire le gaspillage de nourriture

1. Adoptez une alimentation plus saine et plus durable

2. N'achetez que ce dont vous avez besoin

3. Ne choisissez pas toujours des fruits et légumes qui ont une belle apparence

4. Utilisez vos restes

5. Apportez votre soutien aux producteurs locaux

Produites à Aubervilliers, les confitures sont distribuées en Île-de-France

Retrouvez les confitures Re-Belle dans tous vos arrondissements !

- Une grande partie des Monoprix d'Île-de-France, au rayon fruits et légumes ou au rayon confitures
- Epicerie Hectare (75011)
- Pépins & Trognons (75013)
- Epicerie Boc's (75015)
- Le Carrefour Market Lecourbe dans le15ème
- Le Carrefour Hyper Auteuil dans le 16ème
- Boulangerie Maison Dimanche (75017)
- Laiterie La Chapelle (75018)
- Nous Anti-Gaspi (75019)
- Le Producteur Local (75020)
- Les Tatas Flingueuses (Montreuil)
- Rangoli (75016)

Le SNU en route pour la généralisation ?

"Toutes les études le montrent, cela aide à renforcer la compréhension mutuelle" avance l'entourage de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, lors de la présentation du SNU (Service national universel) à la presse faite avant les vacances le qualifiant d'expérience collective permettant d'"ouvrir les horizons".

Selon le cabinet Sarah El Haïry, **le SNU s'adressera à 18 000 jeunes** de 15 à 17 ans avec 2 étapes clé, **un séjour de cohésion de deux semaines** (du 21 juin au 2 juillet), et **une mission d'intérêt général de 84 heures** dans l'année (dans une association, chez les pompiers, à la gendarmerie..).

Cette "promesse de campagne" du président constituerait **un "temps de rencontre de toutes les jeunesses françaises pour faire République"**, l'occasion de "s'engager pour le bien commun" et de "renforcer la cohésion nationale". Son coût budgétaire serait de 63 millions d'euros en 2021, soit 2 200 euros par jeune. Après l'année pilote de 2019, qui a comptabilisé 2000 jeunes, le secrétariat d'Etat "s'est réjoui de l'ampleur des inscriptions et de l'enthousiasme des jeunes" en 2021, avec 29 000 dossiers déposés.

Ainsi 1200 bus vont se déployer à travers la France pour acheminer les 18000 jeunes dans 143 centres d'un autre département que leur lieu d'habitation. La présentation fait état de 4,2% de mineurs porteurs de handicap et de 5,3% provenant de quartiers issus de la politique de la ville.

3000 encadrants, 1 pour 6 jeunes ont été "formés spécifiquement", explique l'entourage de la secrétaire d'Etat, évoquant des formations en ligne, en visio avec, par exemple, des échanges avec le conseil des sages de la laïcité.

Il précise que "ce sont des professionnels qui ont l'habitude d'être avec des jeunes" et souligne la "volonté de croiser trois cultures, l'Education nationale, les corps en uniforme et l'éducation populaire". Ces encadrants ont reçu "une formation à la détection des sujets ayant des problèmes de santé mentale» et aux «vulnérabilités" qu'ont révélées les confinements et la crise sanitaire.

Le SNU se construirait année après année, avec retour d'expérience, dans un but de généralisation. L'entourage de la secrétaire d'Etat le voit probablement obligatoire dans 3, 4 ans», mais «les décisions ne sont pas encore prises aujourd'hui".

A savoir que les mêmes règles que les ACM (accueil collectifs pour mineurs avec hébergement, ndlr) s'appliqueront en matière de protocole sanitaire, à savoir qu'un test PCR est recommandé avant le début du séjour et que des autotests seront à disposition des jeunes et des adultes.

Évolution des espaces scolaires pour favoriser les apprentissages

La salle de classe est le poste de travail de l'enseignant et de l'élève. Ce dernier passe d'ailleurs beaucoup de temps dans son établissement. Or, contrairement aux espaces de travail professionnels, les paramètres ergonomiques ne sont que rarement pris en compte dans la conception des salles de classe.

Depuis septembre 2019, Ambition 21 – Numavenir accompagne les établissements qui souhaitent repenser leurs espaces scolaires. L'objectif est de trouver des pistes pour assurer le bien-être des élèves et de ce fait favoriser les apprentissages. Le fait d'apporter plus de confort et de permettre aux élèves de bouger, aurait un impact positif sur le niveau de concentration, la qualité du travail, les interactions et le climat global de la classe.

Depuis 2019, Ambition 21 a accompagné plus de 13 projets dans des lycées et collèges de l'académie de Nancy-Metz. Tous les espaces peuvent être réaménagés : salle d'enseignement général ou professionnel, atelier, CDI, restauration scolaire ou encore maison des lycéens.

Voici quelques exemples de réaménagements :

Salle d'éco-gestion-vente

Réaménagement d'une salle informatique

Aménagement d'une salle de math-sciences

Réaménagement d'une salle partagée

L'académie de Nancy Metz à Grand Est Numérique #GEN2021

L'académie sera présente lors du prochain salon Grand Est Numérique qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2021 au centre des congrès Robert-Schuman à Metz. Il s'agit d'un événement destinés aux professionnels du numérique (élus, dirigeants d'entreprise, universitaires, développeurs, responsables commerciaux ou en recherche et développement), qui ambitionne d'être l'un des cinq plus importants de ce genre en France. La participation de l'académie à cette manifestation permettra de :

- poursuivre l'installation des 11 Labs numériques de l'académie ;
- présenter les ressources numériques académiques, en particulier celles issues des projets de recherche ou développées avec des startups lorraines ;
- faire connaître la volonté énoncée dans le projet académique d'adapter l'école aux spécificités de tous les territoires.

Un stand réparti en trois espaces :

- un espace de présentation des productions numériques académiques autour de 4 thématiques : les tiers lieux en territoire, le transfrontalier et le plurilinguisme, les bons usages d'internet et le bien-être scolaire ;
- un espace d'expérimentation permettant aux visiteurs du stand de manipuler et expérimenter les ressources présentées ;
- un espace pour les partenariats avec les entreprises de l'EdTech participant à la production de ressources numériques.

Des temps d'animation dans une salle dédiée

Quatre tables rondes viendront en complément du stand :

- soutenir l'éducation par le numérique dès le plus jeune âge, acteurs et territoire ;
- valorisation des territoires par les projets d'établissement avec Archi'Étab et les laboratoires numériques ;
- l'Intelligence Artificielle dans l'éducation, outils et moyens donnés à la recherche ;
- les collaborations : Éducation nationale, entreprises et associations.

Un temps de travail privilégié avec les onze chefs d'établissement accueillant des Lab numériques, implantés dans des territoires ruraux ou des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville à partir de l'année 2021 – 2022.

Journée Académique du Numérique Educatif 2021

Le numérique éducatif sur tous les territoires !

JANE 2021

La Journée Académique du Numérique Educatif (JANE) a eu lieu cette année le 20 mai 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette édition s'est tenue entièrement en ligne. L'intelligence artificielle était cette année au cœur des échanges et des débats. Plus de 600 invités ont pu assister aux temps forts de la journée autour de ce thème : des conférences, des tables rondes et des ateliers participatifs ont permis aux invités de s'initier ou d'approfondir le sujet.

Vous pouvez retrouver le programme de la journée en suivant ce lien : **https://sites.ac-nancy-metz.fr/jane/programme-2021/**. Vous y trouverez les supports utilisés au cours de certains ateliers. En effet, suite aux temps de réunion plénière, les participants ont pu circuler librement entre les espaces numériques des différents ateliers, animés par les acteurs du réseau de la DANE. Ainsi, les JANE ont été un véritable salon à distance du numérique éducatif, avec ses rencontres, ses découvertes et ses temps d'échanges.

Grâce au support interactif (disponible ici : **https://view.genial.ly/605e03586bd9330d1ecc2ac6/interactive-content-jane2021**), les participants ont pu naviguer aisément entre les différentes salles numériques afin de découvrir et de manipuler des ressources et des outils numériques. Ils ont même eu l'opportunité d'explorer un environnement immersif et de débattre des perspectives pédagogiques d'une telle plateforme. Pour visiter cet environnement immersif, vous pouvez vous rendre à cette adresse : **https://gather.town/app/04wwnd3occVLL5Zp/Jane2021Bleu**.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en direct Jean-Marc Huart, recteur de la région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz. Il nous a fait l'honneur de prononcer le discours de clôture de la journée.

Aménagement des espaces et design thinking

Les Lab numériques du projet PLANETE participent à la diffusion des technologies de pointe issues de la recherche en e-éducation dans les classes. Ce sont également des lieux d'appropriation des ressources numériques innovantes développées dans le cadre du **projet PLANETE** et de formations à leur usage.

Ces tiers-lieux sont des leviers de transformations pédagogiques et d'expérimentations qui mobilisent des compétences transverses et qui incluent des espaces scolaires réaménagés en lien avec le projet **Future Classroom Lab de European Schoolnet**, soutenue par la Direction du Numérique pour l'Éducation (**DNE**) et le dispositif **Archiclasse**.

Afin d'accompagner l'aménagement des Lab numériques, la DANE de Nancy-Metz a créé deux valises pour animer des temps de réflexion collective.

Voici le contenu des valises et l'accompagnement proposé : **Lien vers la vidéo**

Galerie de photos du e-Lab numérique du territoire de Forbach

Espace central du e-Lab

Le dispositif Ullo

Deux des espaces vitrés

Casques de VR et arbre à écrans

LA MARINE RECRUTE

DANS LES MÉTIERS DE LA PROTECTION

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, les marins assurent la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, nous sommes 39 000 marins mobilisés pour accomplir des missions de renseignement, de prévention, d'intervention, de protection et de dissuasion.

Hommes et femmes d'action, les fusiliers marins font preuve en toute situation de sang-froid et de professionnalisme. Si leur tenue camouflée les fait ressembler aux soldats de l'armée de Terre, leurs capacités à évoluer et combattre en milieu aquatique attestent de leur appartenance à la Marine.

Gardiens de la discipline et experts en évaluation des dangers, les fusiliers marins interviennent face à toutes menaces. Ils protègent les bâtiments (en mer et à terre), les ports, les bases de l'aéronautique navale et certains points sensibles en France, en outre-mer ou à l'étranger. Ils peuvent aussi assurer l'encadrement et l'instruction militaire du personnel de la Marine.

Depuis plus d'un siècle, les fusiliers marins sont engagés sur toutes les opérations auxquelles la France participe. Leur drapeau est l'un des plus décorés des armées françaises, attestant d'un héritage riche et de leur dévouement sans faille.

DÉCOUVREZ VOS FUTURES MISSIONS

La force maritime des fusiliers marins et commandos marine (FORFUSCO) est l'une des 4 composantes de la Marine nationale. La FORFUSCO est articulée autour des unités de fusiliers marins, qui sont des forces spécialisées protection-défense, et des unités de commandos marine, qui sont des forces spéciales. La spécialité de «fusilier marin» est presque aussi ancienne que la marine d'État elle-même.

Protéger les infrastructures et des marins.

Patrouilles, interventions, surveillance de systèmes d'alarme… votre vigilance de tous les instants vous permet d'assurer la protection et la défense des installations et des équipages. Vos missions vous amènent à travailler dans des environnements variés : vous intervenez par exemple en métropole et outre-mer, mais aussi à Dakar, Djibouti et Abu Dhabi.

Garantir la sécurité

Vous êtes responsable de la sécurité du bâtiment et de son équipage. Garant de l'ordre et de la discipline, vous veillez au respect des consignes de sécurité et organisez la vie de tous les jours. Des fonctions complémentaires peuvent vous être attribuées : pompier, équipier poste de manœuvre et mise à l'eau des embarcations, plongeur de bord, ou encore équipier ravitaillement à la mer.

Encadrer et former

Vous êtes le trait d'union entre les différentes générations de marins auxquels vous transmettez les compétences et la maîtrise des gestes. Vous formez les futurs marins aux fonctions d'encadrement et assurez leur instruction militaire à l'armement, à la protection/défense, au maintien en ordre serré… Vous pourrez également assurer l'entraînement sportif et militaire au sein de certaines écoles et centres d'instruction de la Marine.

Opérations spéciales

Vous évoluez au sein des commandos marine, corps d'élite de la Marine nationale. Là, vous participez à des opérations spéciales telles que l'extraction de ressortissants, le combat en milieu clos, le renseignement, l'assaut en mer, les patrouilles en milieu hostile, etc.

REJOIGNEZ-NOUS

LES VOIES D'ACCÈS

Matelot de la flotte

Un début de carrière comme opérateur

Niveau : 3e jusqu'au bac
Âge : de 17 à 30 ans
Contrat : 2 à 4 ans
Métier : matelot fusilier marin
Formation : École des matelots

Officier marinier

Un parcours de technicien et de chef d'équipe

Niveau : de bac à bac + 2
Âge : de 17 à 30 ans
Contrat : 6 à 10 ans
Métier : fusilier marin
Formation : École de maistrance

Officier

Des fonctions de cadre

Niveau : classes préparatoires scientifiques pour les officiers de carrière et à partir de bac + 3 pour les officiers sous contrat.
Âge : de 17 à 30 ans
Formation : École navale

29 JUILLET 2021
LE JOUR DU DÉPASSEMENT

Le Jour du dépassement de la Terre marque la date à laquelle la demande de l'humanité en ressources et services écologiques au cours d'une année donnée dépasse ce que la Terre peut régénérer au cours de cette année. Pour déterminer la date du Jour du dépassement (Earth Overshoot Day), l'ONG Global Footprint Network calcule le nombre de jours de l'année pendant lesquels la biocapacité de la Terre suffit à assurer l'empreinte écologique de l'humanité. Le reste de l'année correspond au dépassement global.

Le jour de dépassement de la Terre est calculé en divisant la biocapacité de la planète (la quantité de ressources écologiques que la Terre est capable de générer cette année-là), par l'empreinte écologique de l'humanité (la demande de l'humanité pour cette année-là), et en multipliant par 365, le nombre de jours dans une année :

(Biocapacité de la Terre / Empreinte écologique de l'humanité) x 365 = Jour de dépassement de la Terre.

Le 29 juillet 2021, c'est la date à partir de laquelle l'empreinte écologique a dépassé la biocapacité de la planète.

Selon WWF, le jour du dépassement est «le jour à partir duquel nous avons pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres, construit et cultivé sur plus de terres que ce que la nature peut nous procurer au cours d'une année. Cela marque également le moment où nos émissions de gaz à effet de serre par la combustion d'énergies fossiles auront été plus importantes que ce que nos océans et nos forêts peuvent absorber.»

En 2021, le Jour du Dépassement intervient avec 24 jours d'avance sur l'an passé.

CINQ MOIS DANS LE ROUGE

Véronique Andrieux, Directrice Générale du WWF France

« Nous sommes face à une urgence écologique, urgence qui n'est à ce jour - et malgré les alertes répétées des scientifiques - pas traitée comme telle. » La date du 29 juillet 2021 correspond au jour où l'humanité aura utilisé autant de ressources biologiques que ce que la Terre peut régénérer en une année. Autrement dit : à partir de cette date, nous vivrons 5 mois dans le rouge en entamant le capital naturel qui pourrait nous faire vivre convenablement les années suivantes

Après avoir été momentanément repoussé en 2020 du fait du recul de la consommation lié aux restrictions imposées par la Covid-19, cette année, le Jour du Dépassement est presque revenu aussi tôt qu'en 2019. En cause, deux principaux facteurs : l'augmentation de notre empreinte carbone (+6,6 % par rapport à 2020) et la diminution de la biocapacité forestière mondiale. La capacité des forêts à produire des ressources naturelles et à stocker le carbone a, en effet, baissé de 0,5 %. Le pic de déforestation enregistré en Amazonie ces derniers mois en est clairement responsable. Rien qu'au Brésil, 1,1 million d'hectares de forêts ont été détruits en 2020, un record depuis 2008.

+6.6%

empreinte carbone

-0.5%

bio capacité de la fôrêt

«Mises à mal par notre système prédateur, les forêts ne peuvent plus jouer leur rôle de puits de carbone, essentiel pour capter une partie des émissions de gaz à effet de serre et ainsi faire reculer le Jour du Dépassement. En réduisant leur biocapacité, nous nous privons également des autres bénéfices que les forêts nous procurent : approvisionnement en nourriture, matières premières, régulation du cycle de l'eau, fonctions culturelles et religieuses… Si nous subissons tous les conséquences de ces destructions, cela est d'autant plus critique pour les peuples autochtones et les communautés locales qui dépendent directement de ces écosystèmes pour leur survie.

Un récent rapport du WWF montre que la consommation des européens est un moteur clé de la déforestation tropicale et de la destruction des écosystèmes dans le monde. L'Union européenne est en effet le deuxième importateur de déforestation tropicale derrière la Chine. Si nous voulons agir contre le changement climatique, nous devons cesser de détruire les écosystèmes essentiels à la régulation du climat. Une opportunité inédite se présente cette année puisque la Commission européenne devrait présenter en septembre prochain un projet de législation visant à empêcher la mise sur le marché de produits issus de la déforestation.»

Comprendre les enjeux de la déforestation liée aux produits que nous consommons en Europe en 3 minutes

2.9

Il faudrait 2.9 planètes Terre pour subvenir aux besoins de l'humanité si nous vivions tous comme les Français

« SI NOUS VOULONS FAIRE RECULER LE JOUR DU DÉPASSEMENT ET MAINTENIR NOS CONDITIONS DE VIE SUR TERRE, NOUS DEVONS METTRE UN TERME À LA DÉFORESTATION. »

ARNAUD GAUFFIER, DIRECTEUR DES PROGRAMMES DU WWF FRANCE

Depuis les années 1970, la date du Dépassement ne cesse d'avancer.

Les dates passées du Jour du Dépassement Mondial sont les suivantes:

30 décembre 1970	30 septembre 1996
20 décembre 1971	28 septembre 1997
10 décembre 1972	28 septembre 1998
26 novembre 1973	28 septembre 1999
27 novembre 1974	22 septembre 2000
30 novembre 1975	21 septembre 2001
17 novembre 1976	18 septembre 2002
11 novembre 1977	08 septembre 2003
07 novembre 1978	30 août 2004
29 octobre 1979	24 août 2005
04 novembre 1980	18 août 2006
11 novembre 1981	13 août 2007
15 novembre 1982	13 août 2008
14 novembre 1983	16 août 2009
07 novembre 1984	06 août 2010
04 novembre 1985	03 août 2011
30 octobre 1986	02 août 2012
23 octobre 1987	01 août 2013
14 octobre 1988	02 août 2014
11 octobre 1989	03 août 2015
10 octobre 1990	03 août 2016
09 octobre 1991	30 juillet 2017
11 octobre 1992	25 juillet 2018
11 octobre 1993	26 juillet 2019
09 octobre 1994	22 août 2020*
03 octobre 1995	29 juillet 2021

*Le calcul du Jour du Dépassement de la Terre 2020 reflète la baisse initiale de l'utilisation des ressources au cours de la première moitié de l'année en raison des mesures de confinement liées à la pandémie. Toutes les autres années utilisent un taux constant d'utilisation des ressources sur 12 mois.

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • **Hybridation au lycée selon le contexte local**	• Cours en présentiel en école primaire • **Hybridation pour les élèves de 4e et 3e avec jauge à 50 %** • **Hybridation au lycée avec jauge à 50 %**
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur) • **Limitation des regroupements importants** • Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur) • **Limitation du brassage par niveau obligatoire** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1er degré** • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1er degré** • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**
Activités physiques et sportives	• **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en **intérieur pour les activités de basse intensité** compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	• Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation** de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	• **Écoles :** fermeture de la classe dès le 1er cas et poursuite des apprentissages à distance • **Collèges et lycées :** - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

15 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

La Journée internationale de la démocratie est l'occasion de réexaminer l'état de la démocratie dans le monde. La démocratie est un processus autant qu'un objectif, et seule la pleine participation et l'appui de la communauté internationale, des organes de gouvernance nationaux, de la société civile et des individus, permettront de faire de l'idéal démocratique une réalité universelle.

La liberté, le respect des droits de l'homme et le principe de la tenue d'élections honnêtes et périodiques au suffrage universel sont des valeurs qui constituent des éléments essentiels de la démocratie. A son tour, la démocratie devient un environnement naturel pour la protection et la réalisation effective des droits de l'homme. Ces valeurs sont incarnées par la Déclaration universelle des droits de l'homme et développées plus avant dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui consacre toute une série de droits politiques et de libertés civiles qui sont les piliers d'une véritable démocratie.

LA DÉMOCRATIE EN PREMIÈRE LIGNE FACE ÀLA COVID-19

La crise sans précédent de la COVID-19a entraîné des défis sociaux, politiques et juridiques majeurs à l'échelle mondiale. Alors que les États du monde entier adoptent des mesures d'urgence pour y faire face, il est essentiel qu'ils continuent de faire respecter l'état de droit, de protéger et de respecter les normes internationales et les principes fondamentaux de légalité, ainsi que le droit d'accéder à la justice, aux recours et à une procédure régulière.

Le Secrétaire général de l'ONU aexhorté les gouvernements à être ouverts et transparents, réactifs et responsables dans leur réponse à la COVID-19 et à veiller à ce que toutes les mesures d'exception soient légales, proportionnées, nécessaires et non discriminatoires.

La meilleure action est celle quipermet, d'une manière proportionnée,de parer aux menaces immédiates, tout en protégeant les droits de l'homme et l'état de droit ».

La note de synthèse du Secrétairegénéral indique que les États doivent respecter et protéger, entre autres droits, **la liberté d'expression et de lapresse, la liberté d'information, la liberté d'association et de réunion**.

Les préoccupations dans denombreux pays dans le contexte de laCOVID-19 comprennent :

• les mesures de contrôle du fluxd'informations et de répression dela liberté d'expression et de laliberté de la presse dans uncontexte de réduction de l'espacecivique.

• les arrestations, détentions, poursuites ou persécutions d'opposants politiques, de journalistes, de médecins et deprofessionnels de la santé, d'activistes et autres pour avoir prétendument diffusé de «faussesinformations ».

• une police en ligne agressive et une surveillance du Web accrue.

• le report des élections, qui soulève dans certains cas de graves problèmes constitutionnels et peut conduire à une montée des tensions.

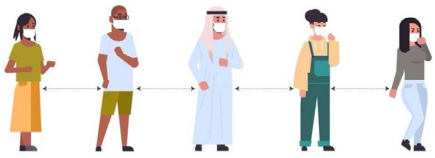

La crise soulève la question de savoircomment lutter au mieux contre lesdiscours préjudiciables tout enprotégeant la liberté d'expression. Desefforts massifs pour éliminer ladésinformation peuvent entraîner unecensure délibérée ou nonintentionnelle, ce qui mine laconfiance. La réponse la plus efficaceconsiste en des informations précises,claires et fondées sur des preuvesprovenant de sources auxquelles lesgens font confiance.

Nations Unies

Bien avant la pandémie déjà, le mécontentement grandissait et la confiance dans les autorités publiques déclinait. Le manque de perspectives entraînait malaise économique et troubles sociaux. Aujourd'hui, il est clair que les gouvernements doivent en faire davantage pour écouter les personnes qui demandent deschangements, ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et respecter la liberté de réunion pacifique.

En cette Journée internationale de la démocratie, saisissonsl'occasion unique qui nous est offerte pour construire un mondeplus égalitaire, plus inclusif et plus durable, dans le plein respectdes droits humains.

Le Secrétaire général de l'ONU,
António Guterres

Dialogue pour le développement durable des forêts au Viet Nam

Au Viet Nam, un projet du FNUD s'efforce d'améliorer le dialogue et l'interaction entre les responsables gouvernementaux et les communautés de minorités ethniques afin de protéger et de régénérer les forêts locales et les communautés qu'elles soutiennent.

Le bénéficiaire de la subvention du FNUD, le Centre pour le développement rural durable, en collaboration avec le Département de la protection des forêts de Quang Tri et l'Association pour la protection des forêts et de la biodiversité de l'Union des sciences et des technologies de Quang Tri, met en oeuvre le projet dans trois communautés du district de Dakrong afin d'accroître la transparence et la responsabilité dans le secteur forestier du Vietnam.

Grâce à des sessions de formation et de sensibilisation, adaptées aux protocoles de sécurité de Covid-19, le projet permet auxmembres et aux organisations de la communauté d'acquérir les connaissances techniques sur les questions forestières et les compétences de plaidoyer nécessaires pour interpeller les responsables en toute confiance. Les stagiaires travaillent à l'expérimentation d'un modèle de suivi indépendant basé sur les citoyens pour surveiller et prévenir les pertes de forêts, en vue de l'adapter et de l'appliquer dans tout le pays pour soutenir un dialogue soutenu et des progrès documentés contre la déforestation.

OEUVRER POUR LA DÉMOCRATIE

Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) appuie des projets qui permettent à la société civile de mieux faire entendre sa voix, renforce l'état de droit et les droits de l'homme, et encourage la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Créé par le Secrétaire général de l'ONU en 2005, c'est la seule entitédes Nations Unies dont le nom contient le mot « démocratie », le seul organisme des Nations Unies dont l'objectif premier est d'appuyer la démocratie en donnant à la société civile les moyens de se faire entendre et l'une des plus jeunes entités du système des Nations Unies.

Depuis 2007, le FNUD a financé quelque 600 projets dans plus de 100 pays en Afrique, dans la région arabe, en Asie, en Europeorientale et en Amérique latine, pour un montant total de plus de 160 millions de dollars. La grande majorité de ces fonds a été allouée à des groupes de la société civile dans les divers pays.

De cette manière, le FNUD joue un rôle nouveau et unique, par l'intermédiaire de la société civile, pour compléter les activités plus traditionnelles que l'ONU mène avec les gouvernements afin de renforcer la gouvernance démocratique dans le monde entier. LeFNUD axe son action sur la demande de démocratie plutôt que sur l'offre. Ses activités sont entièrement financées par des contributions volontaires, versées jusqu'ici par plus de 40 gouvernements. Les donateurs comprennent toute une série de donateurs non traditionnels d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Le FNUD exécute des projets dans sept domaines principaux, dontune bonne partie dans le domaine de l'état de droit, de l'accès à lajustice à la participation de la société civile à l'élaboration de la constitution :

- L'état de droit et les droits de l'homme
- Mobilisation communautaire
- Autonomisation des femmes
- Engagement de la jeunesse
- Médias et liberté de l'information
- Renforcement de la capacité d'interaction de la société civile avec le gouvernement
- Instruments de la connaissance

LITTERATURE

«La lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps.»

5 LECTURES INSPIRANTES

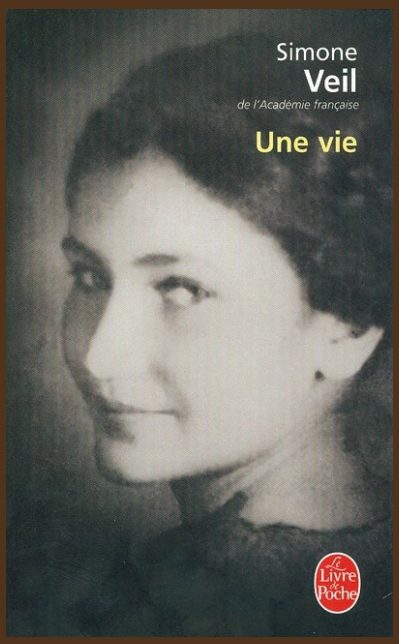

AUTOBIOGRAPHIE

Une vie, Simone Veil

Résumé : Simone Veil accepte de se raconter à la première personne. Personnage au destin exceptionnel, elle est la femme politique dont la légitimité est la moins contestée, en France et à l'étranger ; son autobiographie est attendue depuis longtemps. Elle s'y montre telle qu'elle est : libre, véhémente, sereine.

Notre avis : « Une vie » raconte l'incroyable destin de Simone Veil, rescapée d'Auschwitz. Son parcours de femme engagée fait de ce récit de mémoires, une oeuvre passionnante, plus qu'une autobiographie, d'une femme d'exception.

MANIFESTE

Comment j'ai arrêté de manger les animaux, Hugo Clément

Résumé : Ce livre est une mine d'informations et un encouragement à passer à l'action. Face à l'urgence climatique, Hugo Clément a décidé de devenir végétarien et revient sur les trois axes qui ont guidé sa décision : l'élevage et la pêche industriels sont un fléau pour la planète ; les animaux sont des êtres sensibles que nous traitons de manière ignoble ; nous n'avons pas besoin de viande et de poisson pour être en bonne santé.

Une révolution écologique est en marche. Il ne tient qu'à nous d'y prendre part.

Notre avis : Un livre facile à lire, riche en informations, utile pour comprendre les enjeux écologiques et environnementaux sous le prisme de l'élevage et de la consommation de viande. Les différentes études citées et explicitées permettent d'appréhender le traitement réservé aux animaux à l'heure où la prise de conscience collective s'agissant de leur sensibilité prend de plus en plus d'ampleur. Végétarien ou non, cet ouvrage est à partager sans modération autour de soi !

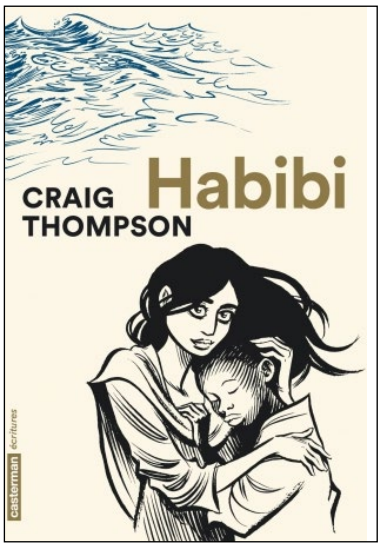

ROMAN GRAPHIQUE

Habibi, Craig Thompson

Résumé : Vendue à un scribe alors qu'elle vient tout juste de quitter l'enfance, puis éduquée par celui-ci, une très jeune femme voit son mari assassiné sous ses yeux par des voleurs. Elle parvient pourtant à leur échapper et trouve refuge sur une improbable épave de bateau échoué en plein désert, en compagnie d'un enfant nommé Habibi. Ensemble, dans des décors souvent nimbés de magie, ils vont grandir et vivre leur vie au sein de cet étrange endroit, en s'efforçant autant que possible de se protéger de la violence et de la dureté du monde, au rythme des contes, histoires, mythes et légendes racontés par la jeune femme…

Notre avis : 680 pages de dessins magnifiques, jouant sur la calligraphie; une magique et tragique histoire d'amour et d'amitié à lire et à savourer.

GUIDE DE VOYAGE

Voyages zéro carbone en France, Lonely Planet

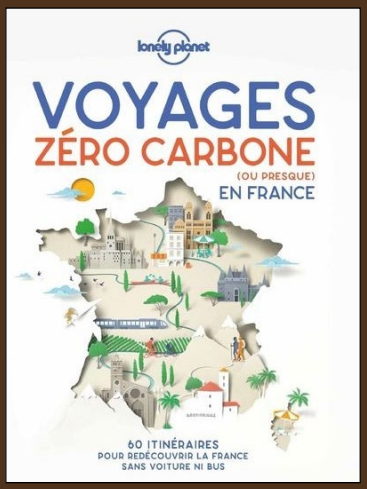

60 itinéraires pour redécouvrir la France sans voiture, ni bus.
Lonely Planet vous invite à redécouvrir la France sur un autre rythme. Celui des trains et de leurs correspondances, du canoë qui longe une côte jusqu'à une crique inaccessible, de la marche à pied qui n'effraie pas les bouquetins ou du vélo qui permet de rejoindre presque toutes les destinations.

Pour un week-end, une semaine ou un mois, les itinéraires proposés vous permettront d'organiser un autre type de voyage... que ce soit à travers la Bretagne ou le Massif central, jusqu'en haut des Pyrénées ou le long de la Méditerranée. Une façon éco-responsable de concevoir ses vacances, et une nouvelle manière de voyager, pleine de surprises.

Notre avis : Un moyen de découvrir la France et passer de superbes vacances tout en polluant le moins possible via la randonnée, le train, le vélo et le bateau. Les différents itinéraires proposés sont classés selon la durée : un week-end, une semaine, ou deux ou trois.

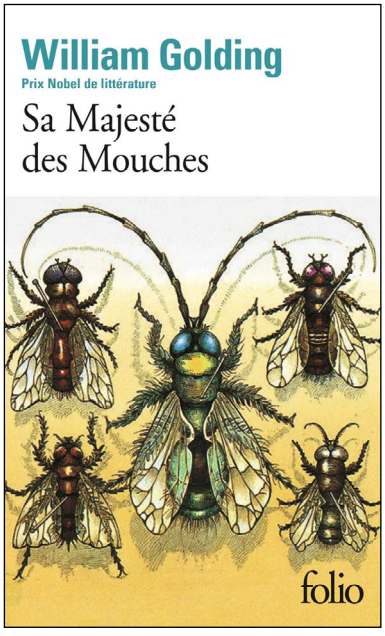

ROMAN

Sa majesté des mouches, William Golding

Une bande de garçons de six à douze ans se trouve jetée par un naufrage sur une île déserte montagneuse, où poussent des arbres tropicaux et gîtent des animaux sauvages. L'aventure apparaît d'abord aux enfants comme de merveilleuses vacances. On peut se nourrir de fruits, se baigner, jouer à Robinson. Mais il faut s'organiser. Suivant les meilleures traditions des collèges anglais, on élit un chef. C'est Ralph, qui s'entoure de Porcinet, «l'intellectuel» un peu ridicule, et de Simon. Mais bientôt un rival de Ralph se porte à la tête d'une bande rivale, et la bagarre entre les deux bandes devient rapidement si grave que Simon et Porcinet sont tués. Ralph échappe de justesse, sauvé par l'arrivée des adultes.

Notre avis: Un classique qui révèle que la civilisation est fragile et que le retour à la barbarie n'est jamais très loin.

Janvier 2020

Février 2020

Mars 2020

Avril 2020

Mai 2020

Juin 2020

Janvier 2021

Février 2021

Mars 2021

Avril 2021

Mai 2021

Juin 2021

CLIQUEZ ICI POUR REÇEVOIR D.E.M.A.II.N CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR